

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 28 AVRIL 2022

2022 - 36 OUVERTURE DE POSTES EN CONTRAT DE PROJET

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 28 avril, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 21 avril 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 19
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique

Délégués titulaires absents :

Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval (excusé)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois (excusé)

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric DUNET

Affichage le 28 avril 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Fonction Publique, et notamment ses articles L.332.24- à L.332-26,

Vu la délibération du Comité syndical n°2021-05 en date du 11 février 2021 portant ouverture de postes en contrat de projets,

Vu la délibération du Comité syndical n°2021-07 en date du 11 février 2021, relative à la candidature du SYDELA au programme ACTEE SEQUOIA,

Vu la délibération du Comité syndical n°2019-60a en date du 19 décembre 2019 relative au programme ACTEE,

Considérant, dans un premier temps, que dans la continuité des programmes ACTEE SEQUOIA et CEDRE, le SYDELA souhaite :

- Réaliser une veille sur les opportunités de financement,
- Effectuer les montages et le suivi des dossiers de demande de subvention pour le compte du Pôle Territoire d'énergie Pays de la Loire ou de chaque Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité,
- Aider à la mise en place de dispositif d'aide aux projets,

Considérant que pour mettre en œuvre cet accompagnement, les effectifs du SYDELA ne sont pas suffisant et qu'il est nécessaire de recruter,

Considérant que ce poste est co-financé à part égale avec le SYDEV, le SIEMML, le TE53 et du Département de la Sarthe.

Considérant, dans un second temps, qu'une réforme est intervenue pour préciser la responsabilité du maître d'ouvrage en charge de l'exploitation des réseaux et mieux connaître la localisation des ouvrages et des réseaux, à compter du 1^{er} janvier 2020,

Considérant que le service Qualité et Expertise Eclairage Public, et notamment la géomatique, a besoin d'un renfort temporaire pour intégrer des données géographiques-issues des travaux d'éclairage public et de télécom et des géoréférencements classe A (des réseaux d'éclairage public existants) produites par les prestataires du SYDELA,

Considérant que le SYDELA peut, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, recruter un agent par un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération, est d'une durée entre un an et six ans.

Dans ce cadre, il est proposé de procéder au recrutement :

- 1 poste de chargé de programme de financement « rénovation énergétique » pour une durée de 24 mois, sur le grade d'ingénieur,
- 1 poste de géomaticien, pour une durée de 48 mois, sur le grade de technicien,

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser le Président à ouvrir deux emplois non permanents dans le cadre d'un contrat de projet, sur les postes suivants :**
 - **1 poste de chargé de programme de financement « rénovation énergétique » pour une durée de 24 mois, sur le grade d'ingénieur,**
 - **1 poste de géomaticien, pour une durée de 48 mois, sur le grade de technicien,**

- De prévoir que les agents qui seront retenus pour occuper ces postes bénéficieront du régime indemnitaire prévu pour les titulaires du même grade, ainsi que d'un indice de rémunération choisi en fonction de leurs diplômes et de leurs expériences professionnelles. Ils bénéficieront des titres restaurants accordés à l'ensemble du personnel.

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**



Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20220428-2022-36-DE
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022